

Spécialité SES (Jour 1)

Durée : 4 heures

L'usage des calculatrices n'est pas autorisé

Ce fascicule comporte 6 pages

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée.

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

L'accroissement de la productivité globale des facteurs suffit-il à expliquer la croissance économique ?

DOCUMENT 1

Variation annuelle de la population active (en %) de 2004 à 2019

	2004	2009	2014	2019
Allemagne	-0,23	0,14	0,51	0,71
États-Unis	0,71	0,06	0,50	1,07
France	0,63	0,84	-0,19	-0,17
Grèce	1,84	0,63	-1,13	0,39
Corée du Sud	2,06	-0,04	2,84	0,84

Source : d'après la Banque mondiale, 2021.

DOCUMENT 2

L'intensité de la recherche et développement (R&D) (dépenses de R&D en pourcentage du produit intérieur brut, PIB) dans la zone OCDE est passée de 2,34% en 2017 à 2,38 en 2018. [...] Cette hausse [...] a été tirée par une croissance réelle plus rapide des dépenses de R&D (+3,9%) par rapport au PIB (+2,3%). La zone OCDE n'a pas connu de croissance comparable des dépenses de R&D sur une période de deux ans depuis avant la crise financière mondiale de 2008. La croissance de l'intensité de la R&D était généralisée dans la majorité des pays de l'OCDE en 2018, le États-Unis, le Japon, l'Allemagne et la Corée représentant une grande partie de cette augmentation [...]. L'intensité de R&D dans la zone UE28¹ a dépassé pour la première fois le seuil de 2%, passant de 1,98% à 2,03%, en grande partie en raison des tendances en Allemagne, au Royaume-Uni et en Pologne. Israël et la Corée ont affiché les niveaux d'intensité de R&D les plus élevés parmi les pays de l'OCDE en 2018, à 4,9% et 4,5% du PIB.

Les dépenses réelles de R&D dans la zone OCDE ont augmenté de 3,9% en 2018, principalement sous l'effet du comportement des entreprises en matière de performance en matière de R&D, qui a représenté plus de 75% de cette croissance. [...]

La position de la Chine en tant que deuxième producteur mondial de R&D est confirmée pour 2018.

Source : OCDE, 2020.

1 : L'UE28 désigne l'ensemble des 28 membres de l'Union européenne entre 2013 et 2020.

DOCUMENT 3

Contributions du travail, du capital et de la PGF¹ (en points de pourcentage) à la croissance annuelle du PIB (en %) de 2004 à 2019

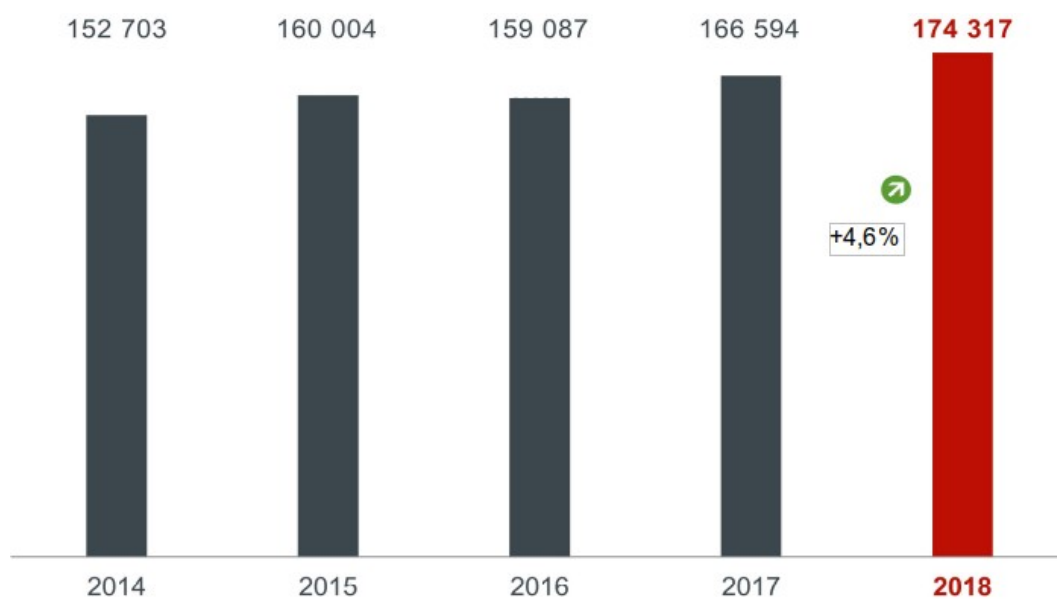
		2004	2009	2014	2019
Allemagne	Travail	0,2	-2,1	0,9	0,5
	Capital	0,4	0,3	0,3	0,4
	PGF	0,6	-4,1	1,0	-0,3
	TC ² du PIB	1,2	-5,7	2,2	0,6
Corée du Sud	Travail	0,5	-1,9	0,6	-0,1
	Capital	1,5	1,1	1,4	1
	PGF	3,1	1,6	1,2	1,1
	TC ² du PIB	5,2	0,8	3,2	2,0
États-Unis	Travail	0,9	-4,3	1,4	0,6
	Capital	0,9	0,6	0,7	0,8
	PGF	1,9	1,1	0,3	0,7
	TC ² du PIB	3,8	-2,5	2,5	2,1
France	Travail	1,3	-1,4	0	0,7
	Capital	0,7	0,5	0,5	0,7
	PGF	0,8	-2,0	0,4	0,1
	TC ² du PIB	2,8	-2,9	1,0	1,5
Grèce	Travail	1,5	-1,2	1,1	0,6
	Capital	1,5	1,1	-1,2	-0,4
	PGF	2,0	-4,3	0,8	1,6
	TC ² du PIB	5,1	-4,3	0,7	1,8

Source : d'après OCDE, 2021.

1 : PGF : Productivité Globale des Facteurs. 2 : TC : Taux de Croissance.

DOCUMENT 4

Le nombre de demandes de brevets déposées à l'office européen des brevets entre 2014 et 2018 et sa variation (en %) entre 2017 et 2018



Source : d'après l'Office Européen des Brevets, 2019.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties.

1. *Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.*
2. *Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.*
3. *Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :*
 - *en développant un raisonnement ;*
 - *en exploitant les documents du dossier ;*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Expliquer en quoi l'évolution des distances inter- et intra-classes remet en cause la pertinence d'une approche en termes de classes sociales pour rendre compte de la réalité sociale.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Décomposition de la mobilité sociale observée entre 1977 et 2015 pour les femmes et les hommes par rapport à leur père (en %)

	1977		1993		2015	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Immobilité sociale	36,0	36,2	31,5	32,6	29,9	34,8
Mobilité non verticale ¹	33,7	33,2	28,6	27,4	23,3	22,6
Mobilité verticale ²						
Mobilité ascendante	12,7	23,5	19,0	30,3	21,8	27,6
Mobilité descendante	17,6	7,2	20,9	9,7	25,0	15,0

Source : INSEE, « La mobilité sociale des femmes et des hommes : évolutions entre 1977 et 2015 », *France, portrait social*, 2019.

¹ La mobilité non verticale correspond soit à une mobilité entre une catégorie de salariés et une catégorie de non-salariés, soit à une mobilité entre des catégories de non-salariés.

² La mobilité verticale correspond aux trajectoires, ascendantes ou descendantes, entre catégories salariées.

Questions :

1. Comparez la mobilité observée (totale) des femmes et des hommes par rapport à leur père pour l'année 2015. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, présentez deux facteurs permettant d'expliquer l'évolution des situations de déclassement. (4 points)

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

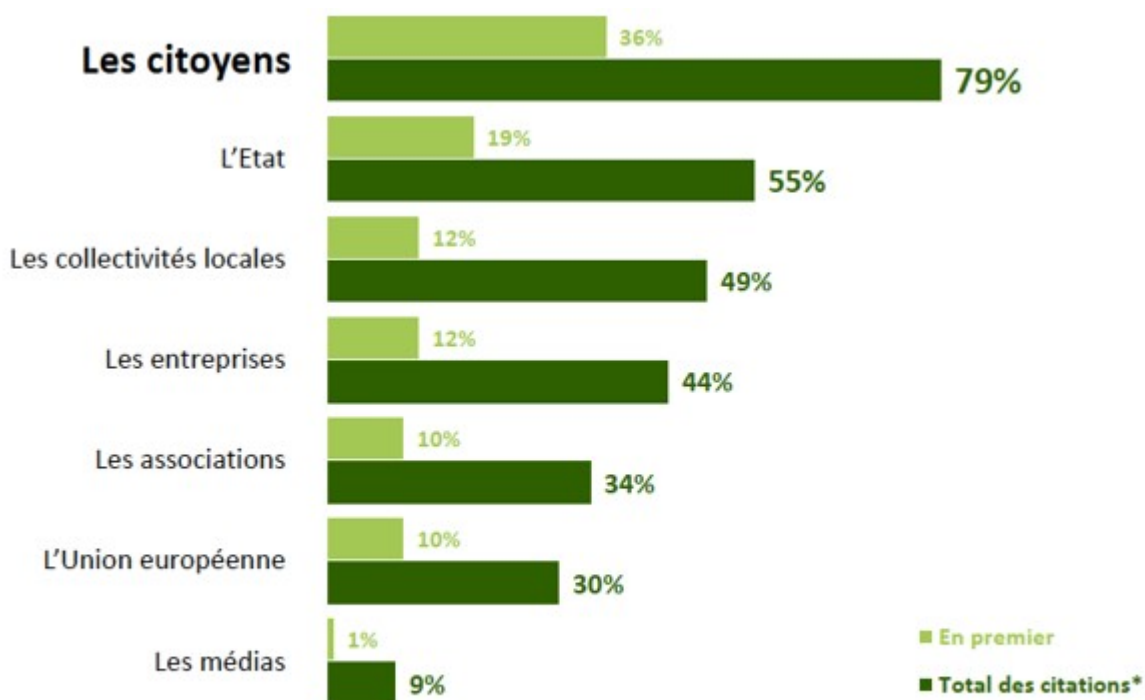
Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la préservation de l'environnement implique une diversité d'acteurs à différentes échelles.

DOCUMENT 1

Les acteurs identifiés comme les plus à même d'agir efficacement pour l'environnement

« Parmi la liste suivante, quels sont les trois acteurs qui vous semblent les plus à même d'agir efficacement pour l'environnement ? En premier ? En deuxième ? En troisième ? »



(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner trois réponses

Champ : Enquête réalisée auprès d'un échantillon de 1002 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, à travers un questionnaire en ligne du 27 au 29 novembre 2019.

Source : IFOP, *Les Français et l'environnement*, décembre 2019.

DOCUMENT 2

Le développement des énergies renouvelables repose généralement sur des installations de taille plus modeste que les centrales électriques conventionnelles et la réduction de la consommation d'électricité passe par des projets locaux. La transition du secteur électrique a donc pour effet de redonner l'initiative aux territoires et aux acteurs locaux : collectivités, associations, coopératives... [...] L'action au niveau des collectivités peut permettre d'expérimenter, de compléter ou au contraire de contourner la politique mise en place au niveau national. En Chine par exemple, des marchés du carbone ont été créés à partir de 2011 par des villes comme Pékin, et Shanghai. Un système national devrait voir le jour prochainement sur la base de ces expériences. En France, l'État a fait le choix de donner aux collectivités un rôle de chef de file dans la mise en œuvre de la transition énergétique : la plupart des groupements de communes doivent ainsi établir avant la fin de l'année 2018 un plan climat-air-énergie, territorial comprenant notamment des actions pour maîtriser la demande d'énergie locale et développer la production renouvelable. [...] Responsables de l'aménagement du territoire et de la gestion des services publics, les collectivités sont aussi au premier rang pour déployer des technologies innovantes dans le secteur de l'électricité et de la chaleur. Elles peuvent aussi devenir des moteurs pour la transition d'autres secteurs en favorisant l'intégration des véhicules électriques, en modernisant les flottes de transport public et en rendant obligatoire l'utilisation des biocarburants ou du chauffage solaire de l'eau pour répondre aux besoins de chauffage municipal. Par ailleurs, les leçons apprises au niveau local éclairent souvent la construction des politiques nationales.

Source : D'après Climate Chance, « L'action sectorielle », *Cahier 1 du rapport annuel de l'observatoire mondial de l'action climatique non-étatique*, décembre 2018.

DOCUMENT 3

Engagements volontaires de réduction des émissions de dioxyde de carbone pris par différents pays à l'occasion de l'organisation de la COP21¹

Pays	Pourcentage de réduction	Année de référence	Date butoir
Australie	26 % à 28 %	2005	2030
Canada	30 %	2005	2030
États-Unis	26 % à 28 %	2005	2025
Japon	26 %	2013	2030
Russie	25 % à 30 %	1990	2030
UE	40 %	1990	2030
Brésil	37 %	2005	2025

Source : D'après Jean-Paul MARECHAL, « L'accord de Paris : un tournant décisif dans la lutte contre le changement climatique ? », *Géoéconomie*, 2016.

1 : Une COP (Conférence des Parties) est une conférence internationale sur le climat réunissant les pays signataires de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La 21^{ème} COP s'est tenue à Paris en 2015 et a débouché sur un nouvel accord international pour lutter contre le réchauffement climatique : l'accord de Paris.